

MAITRE D'OUVRAGE



CHRYSO

7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES



**PERMIS DE CONSTRUIRE**

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL**  
*7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES*

01/10/2021  
Ind. A

N° dossier : 21.871

# SOMMAIRE

## PIÈCES ÉCRITES

Formulaire PC / PA - cerfa\_13409\*07

**Format**

A4

Notice au regard de la situation par rapport aux établissements classés

A4

## PIÈCES GRAPHIQUES

		<b>Echelle</b>	<b>Format</b>
PC1	Plan de situation du terrain	1/5 000 <sup>ème</sup>	A3
PC2a	Plan de masse des constructions / Etat existant	1/2 000 <sup>ème</sup>	A3
PC2b / PC5c / PC27 A1	Plan de masse des constructions / Etat existant	1/200 <sup>ème</sup>	A3
PC2c	Plan de masse des constructions / Etat projeté	1/2 000 <sup>ème</sup>	A3
PC2d / PC5f	Plan de masse des constructions / Etat projeté	1/200 <sup>ème</sup>	A3
PC3	Coupe du terrain et de la construction	1/100 <sup>ème</sup>	A3
PC4	Notice descriptive du terrain et du projet	-	A3
PC5a / PC27 A2b	Plan de façades et toitures / Etat existant	1/100 <sup>ème</sup>	A3
PC5b / PC27 A2c	Plan de façades et toitures / Etat existant	1/100 <sup>ème</sup>	A3
PC5d	Plan de façades et toitures / Etat projeté	1/100 <sup>ème</sup>	A3
PC5e	Plan de façades et toitures / Etat projeté	1/100 <sup>ème</sup>	A3
PC6	Insertion du projet dans son environnement	-	A3
PC7	Photographies du terrain dans l'environnement proche / Etat existant	1/2 500 <sup>ème</sup>	A3
PC8	Photographies du terrain dans le paysage lointain / Etat existant	1/2 500 <sup>ème</sup>	A3
PC27 A2a	Photographies des bâtiments à démolir	-	A3

### Nota :

Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

## SURELEVATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

## SOMMAIRE

PC

**S00**



PLAN DE SITUATION

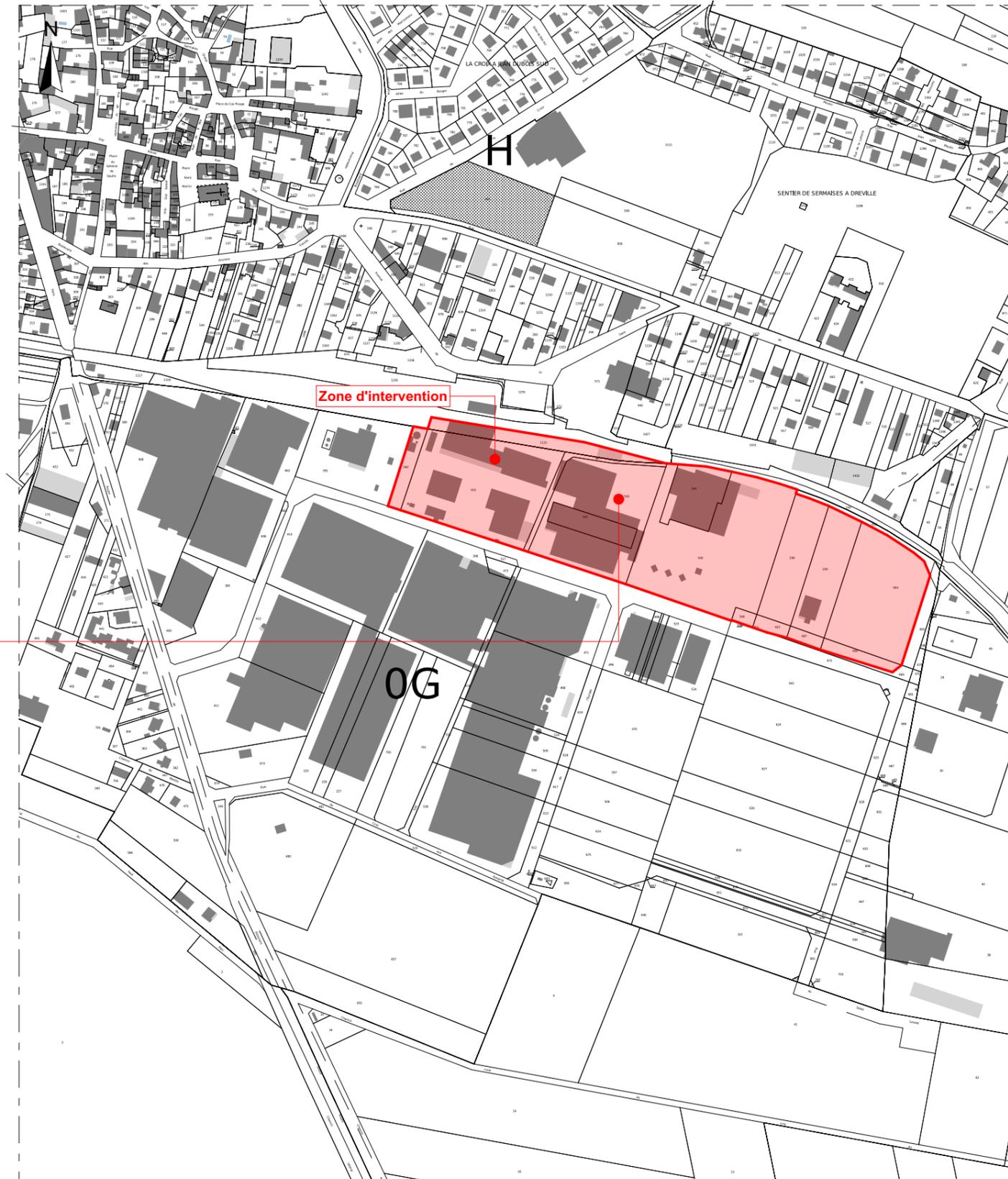


VUE AERIENNE

**TERRAIN :**  
7, rue de l'Europe - Z.I.  
45300 SERMAISES

Parcelles n°238, 239,  
415, 467, 541, 542,  
544, 545, 546, 592,  
622, 664, 667, 668  
de la section G  
et parcelle n°1115  
de la section H.

Surface : 65 495 m<sup>2</sup>



EXTRAIT CADASTRAL  
Ech: 1/5 000

**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

PC1

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

EXISTANT

Ech:1:5000

**LEGENDE**

Réseaux existants

EP



Zone d'intervention

LIMITE DE PROPRIETE

ACCES AU SITE

**Nota :**

Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO

7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES

60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

**PLAN DE MASSE DES  
CONSTRUCTIONS**

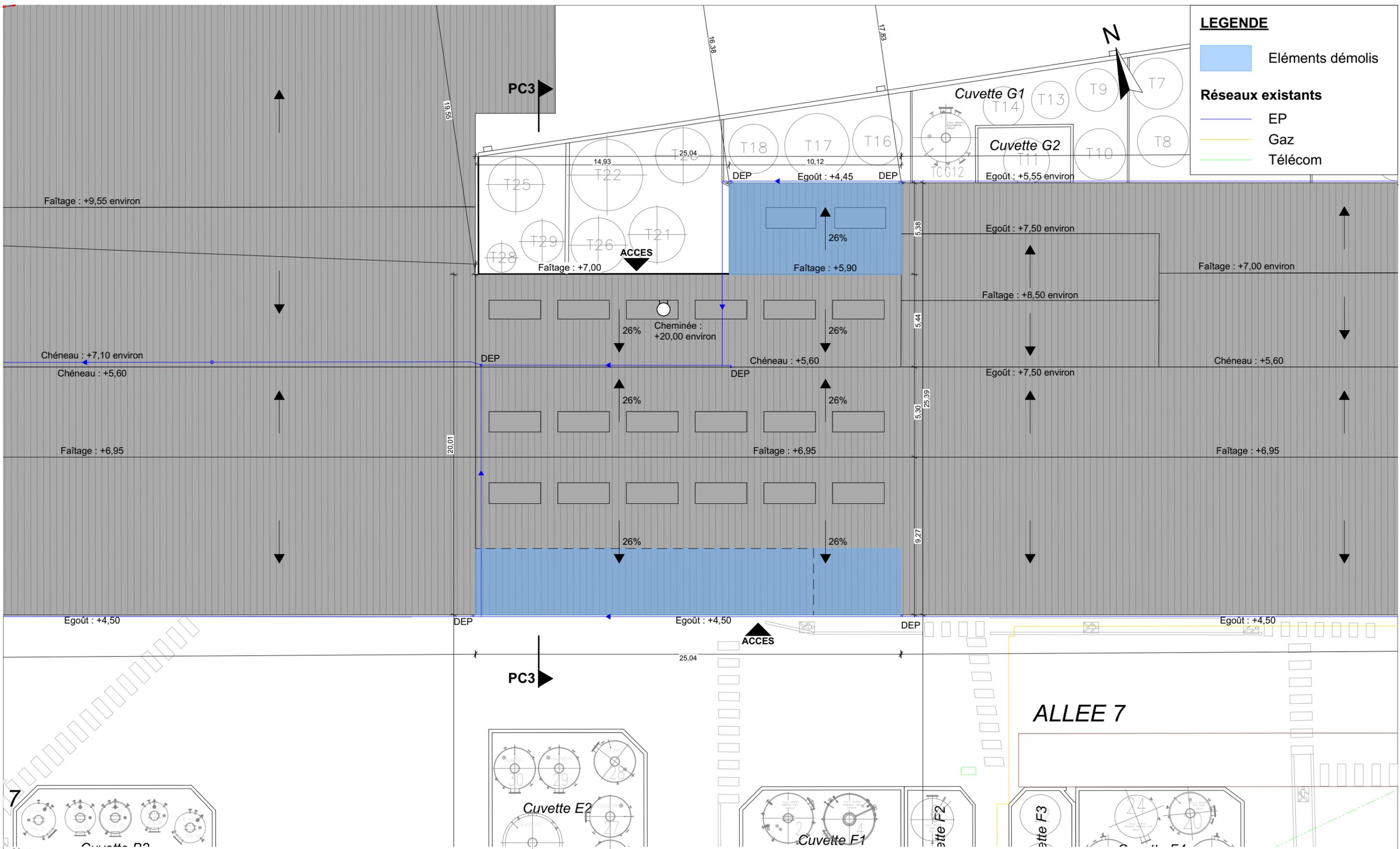
EXISTANT

**PC2a**

Ech:1:2000

**LEGENDE**

- Eléments démolis
- Réseaux existants**
- EP
- Gaz
- Télécom



**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

**MAITRE D'OUVRAGE :** CHRYSO  
7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES



**MAITRE D'OEUVRE :** AR ARCHITECTES  
60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)



**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**  
7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier : **21.871**      PC - Ind. A      01/10/2021

**PLAN DE MASSE DES  
CONSTRUCTIONS**

**EXISTANT**

**PC2b /  
PC5c /  
PC27 A1**

Ech:1:200



**LEGENDE**

Réseaux existants

— EP

Réseaux créés

— EP

**Zone d'intervention**

LIMITE DE PROPRIETE

ACCES AU SITE

**Nota :**

Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

**PLAN DE MASSE DES  
CONSTRUCTIONS**

**PC2c**

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

PROJET

Ech:1:2000

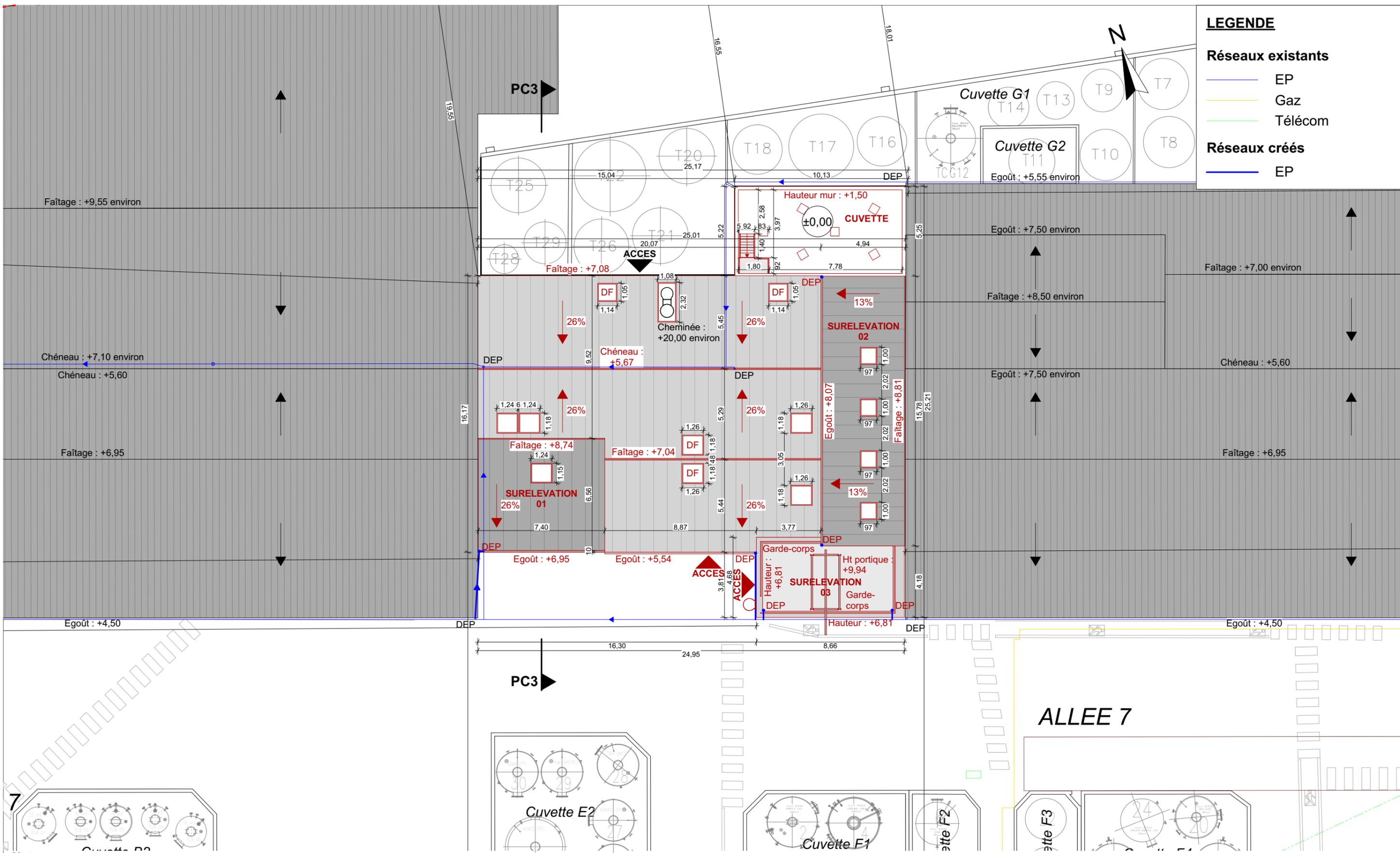
**LEGENDE**

**Réseaux existants**

- EP
- Gaz
- Télécom

**Réseaux créés**

- EP



**Nota :**  
 Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

**MAITRE D'OUVRAGE :** CHRYSO  
 7, rue de l'Europe - Z.I.  
 45 300 SERMAISES



**MAITRE D'OEUVRE :** AR ARCHITECTES  
 60 rue de Patay  
 45 000 Orléans  
 Tel : + 33 2 38 66 37 48  
 Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)



**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
 BATIMENT INDUSTRIEL**  
 7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

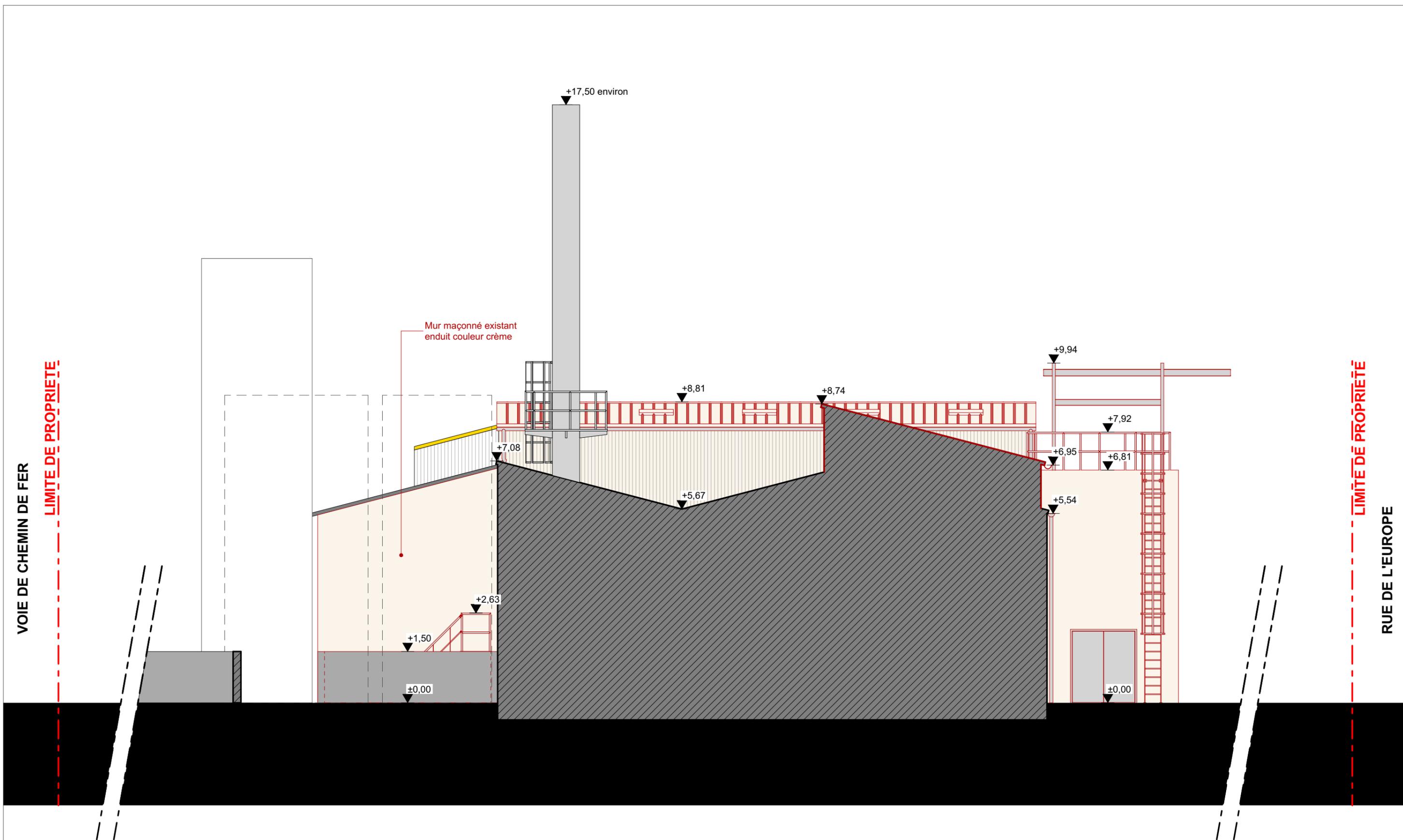
N° dossier : **21.871**      PC - Ind. A      01/10/2021

**PLAN DE MASSE DES  
 CONSTRUCTIONS**

**PROJET**

**PC2d /  
 PC5f**

Ech:1:200



**Nota :**  
 Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
 45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
 45 000 Orléans  
 Tel : + 33 2 38 66 37 48  
 Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
 BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier : 21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

**COUPE DU TERRAIN ET DE LA  
 CONSTRUCTION**

PROJET

PC3

Ech:1:100

## 1. PRESENTATION DU SITE

Le terrain se situe sur la commune de Sermaises, au 7 rue de l'Europe.  
La propriété comprend 15 parcelles pour une superficie totale de 65 495 m<sup>2</sup>. (Voir tableau des surfaces joint au présent dossier).  
Les références cadastrales des parcelles sont :  
- n° 238, 239, 415, 467, 541, 542, 544, 545, 546, 592, 622, 664, 667 et 668 de la section cadastrale G,  
- n°1115 de la section cadastrale H.

Le terrain est accessible depuis la rue de l'Europe.  
Il est actuellement occupé par des bâtiments majoritairement industriels, en RDC et R+1, ainsi que par des cuves.

La parcelle composant le terrain est de forme rectangulaire et délimitée :  
- au Nord : par une voie de chemin de fer,  
- à l'Ouest : par une parcelle occupée par des bâtiments industriels,  
- au Sud : par la rue de l'Europe,  
- à l'Est : par la rue du Croc aux Renards.

## 2. PRESENTATION DU PROJET

Le projet consiste à modifier un bâtiment existant du site de CHRYSO.  
Cette modification, rendue nécessaire au fonctionnement de l'activité du site, comprend :  
- une démolition partielle,  
- des surélévations sans création de surface de plancher,  
- une extension,  
- des modifications de façades,  
- un changement de matériau de couverture.

Le bâtiment est dédié au process de production du site. Il est classé Code du Travail et ne sera pas chauffé.

Bien que le projet soit situé sur l'emprise de l'unité foncière de CHRYSO, il se concentre sur une fraction de cette emprise. Ne connaissant pas la surface de plancher exacte à l'échelle du site, nous n'indiquerons donc que les surfaces de plancher du bâtiment sur lequel nous intervenons.

### 2.1 Insertion dans le site :

Le bâtiment existant que le projet prévoit de modifier est un bâtiment industriel appartenant au site de l'entreprise CHRYSO.  
Il est contigu à deux autres bâtiments industriels situés contre ses pignons Est et Ouest.  
L'extension sera implantée dans la continuité du volume extrudé, situé sur la droite de la façade Sud, et viendra s'étendre le long de cette dernière.

Article U16 - Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques : Les constructions doivent être implantées en retrait de l'alignement avec un minimum de 10 mètres, à l'exception des postes de gardiennage de faible importance pour lesquels une implantation à l'alignement pourra être autorisée.  
L'extension est implantée à environ 68 m de la rue de l'Europe.

Article U17 - Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives : La distance horizontale de tout point de la construction à édifier au point le plus proche de la limite séparative doit être au moins égale à la moitié de la différence de niveau entre ces deux points, cette distance n'étant jamais inférieure à 5 mètres.  
L'extension est implantée à environ 93 m de la limite séparative Ouest, 16,55 m de la limite séparative Nord et environ 428 m de la limite séparative Est.

Article U18 - Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété : La distance entre deux bâtiments non contigus sera de 5 mètres minimum.  
L'extension est implantée à environ 17,30 m du bâtiment non contigu le plus proche.

Article U19 - Emprise au sol : Aucune règle n'est fixée.

Article U14 - Coefficient d'occupation du sol : Il n'est pas fixé de coefficient d'occupation du sol (COS).

### Nota :

Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

### 2.2 Parti architectural :

Le local situé à l'arrière du bâtiment, le long de la façade Nord, sera démolé et des murs en béton d'une hauteur de 1,50 m seront édifiés à la place des murs existants démolis.

Le volume extrudé de la façade Sud, actuellement en maçonnerie, sera démolé et remplacé par un volume plus long et plus haut, en structure métallique recouverte de panneaux sandwich de bardage métalliques.

L'auvent présent en façade Sud sera démolé.

Article U10 - Hauteur des constructions : Aucune règle n'est fixée.

Dans le cadre de l'évolution du process du site, le projet prévoit de surélever le bâtiment existant en trois endroits, formant ainsi trois volumes distincts en toiture. Chacun d'eux sera de forme simple, rectangulaire.

Les toitures des surélévations 01 et 02 seront monopentes.

Pour des raisons techniques, la toiture de la surélévation 03 sera une toiture terrasse accessible par une échelle à crinoline et munie de garde-corps.

La hauteur maximale du bâtiment après surélévation sera d'environ 9,95 m.

### 2.3 Façades et matériaux :

Article U11 - Aspects extérieurs : Façades : Les bardages en tôles non-prélaquées sont interdits.

Les murs existants en parpaings apparents seront enduits couleur crème.

Les façades des surélévations 02 et 03 seront en panneaux sandwich de bardage métalliques de teinte crème, rappelant les teintes des bâtiments alentours.

La façade Nord et le volume de surélévation 01 (voir plan), en béton, seront recouverts d'un enduit ton crème également.

Ce bâtiment étant dédié au process de production du site, les façades ne comporteront pas d'autres ouvertures que les portes d'accès.

La toiture comportera des ouvertures relevant de besoins techniques et de désenfumage.

La couverture de la toiture existante sera remplacée par une couverture métallique en panneaux sandwich de teinte crème.

Pour la construction de l'ensemble des éléments bâtis, le projet intègre les matériaux suivants :

- Structure :
  - structure métallique,
  - béton
- Toiture à pentes :
  - couverture métallique en panneaux sandwich métalliques de teinte crème
- Toiture terrasse :
  - étanchéité sur plancher collaborant
- Menuiseries extérieures :
  - aluminium thermolaqué gris
- Revêtements extérieurs :
  - enduit ton crème,
  - panneaux sandwich de bardage type PROMISTYL V1000 de teinte crème, pose verticale
- Serrurerie :
  - acier galvanisé
- Zinguerie :
  - rives de couverture et couvertines en métal de teinte crème
- DEP :
  - aluminium gris

## 3. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

### 3.1 Le stationnement :

Le projet consiste à modifier un bâtiment existant dans le cadre de l'évolution du process nécessaire au fonctionnement de l'activité du site. Dans la mesure où il n'entraînera pas la création de nouveaux emplois sur le site, le nombre de places de stationnement ne sera pas modifié.

### 3.2 Les réseaux :

Les réseaux existants seront conservés.

Le projet ne prévoit pas la création de nouvelles surfaces imperméabilisées. Les réseaux d'eaux pluviales créés seront donc raccordés sur le réseau existant du site.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

## SURELEVATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

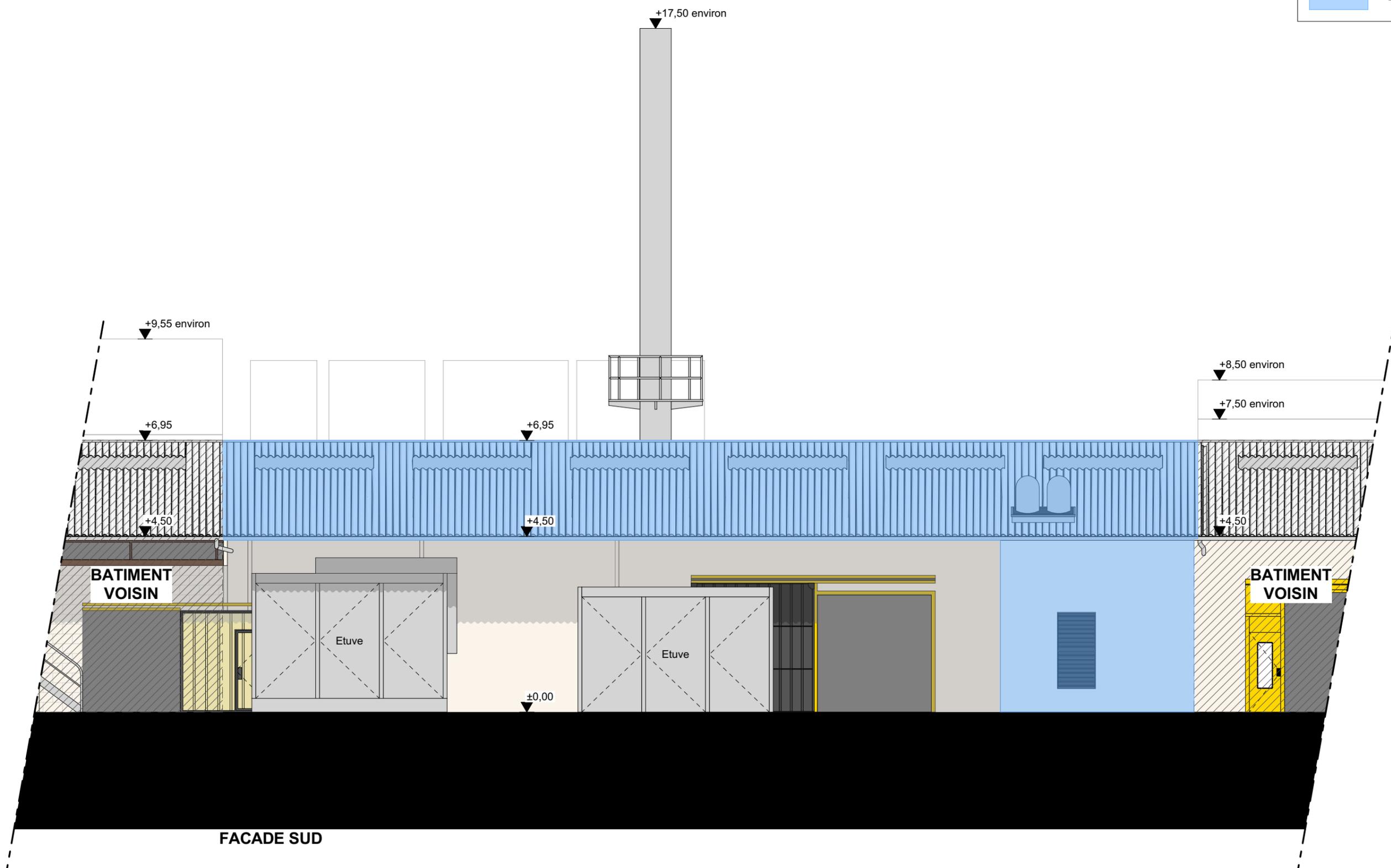
## NOTICE DESCRIPTIVE DU TERRAIN ET DU PROJET

PROJET

PC4

**LEGENDE**

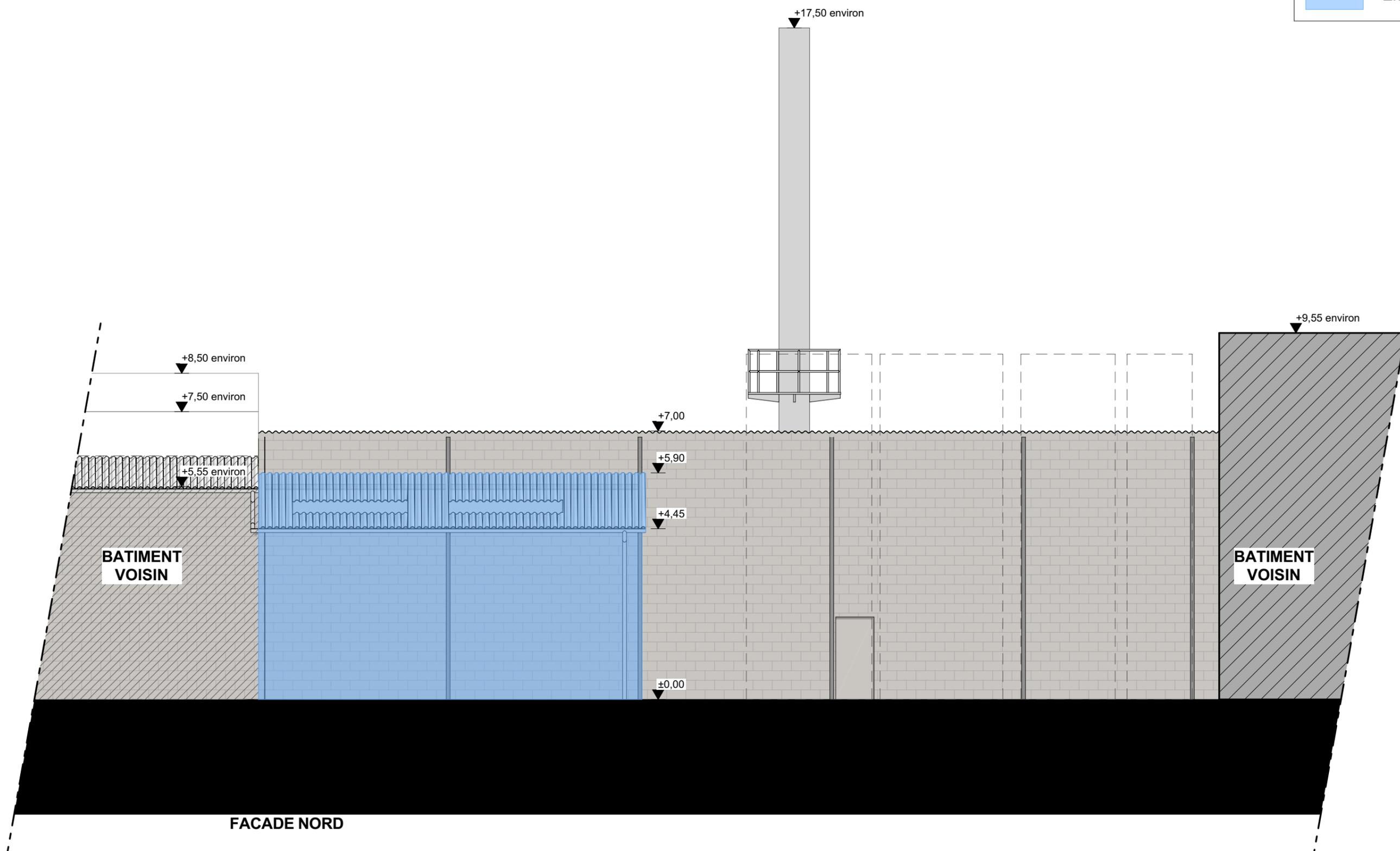
 Eléments démolis



FACADE SUD

**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

<p><b>MAITRE D'OUVRAGE :</b> CHRYSO   7, rue de l'Europe - Z.I.          45 300 SERMAISES</p>	<p><b>MAITRE D'OEUVRE :</b> AR ARCHITECTES   60 rue de Patay          45 000 Orléans          Tel : + 33 2 38 66 37 48          Mail : <a href="mailto:agence@ar-archi.com">agence@ar-archi.com</a>  <a href="http://www.ar-archi.com">www.ar-archi.com</a></p>	<p><b>SURELEVATION ET EXTENSION D'UN          BATIMENT INDUSTRIEL</b>          7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES</p>	<p><b>PLAN DES FAÇADES ET DES          TOITURES</b></p>	<p><b>PC5a /          PC27          A2b</b>           Ech:1:100</p>	
		<p>N° dossier : <b>21.871</b></p>	<p>PC - Ind. A</p>	<p>01/10/2021</p>	<p><b>EXISTANT</b></p>

**LEGENDE**
 Eléments démolis
**Nota :**

Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

**MAITRE D'OUVRAGE :** CHRYSO

 7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

**MAITRE D'OEUVRE :** AR ARCHITECTES

 60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)
**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

 N° dossier : **21.871**

PC - Ind. A

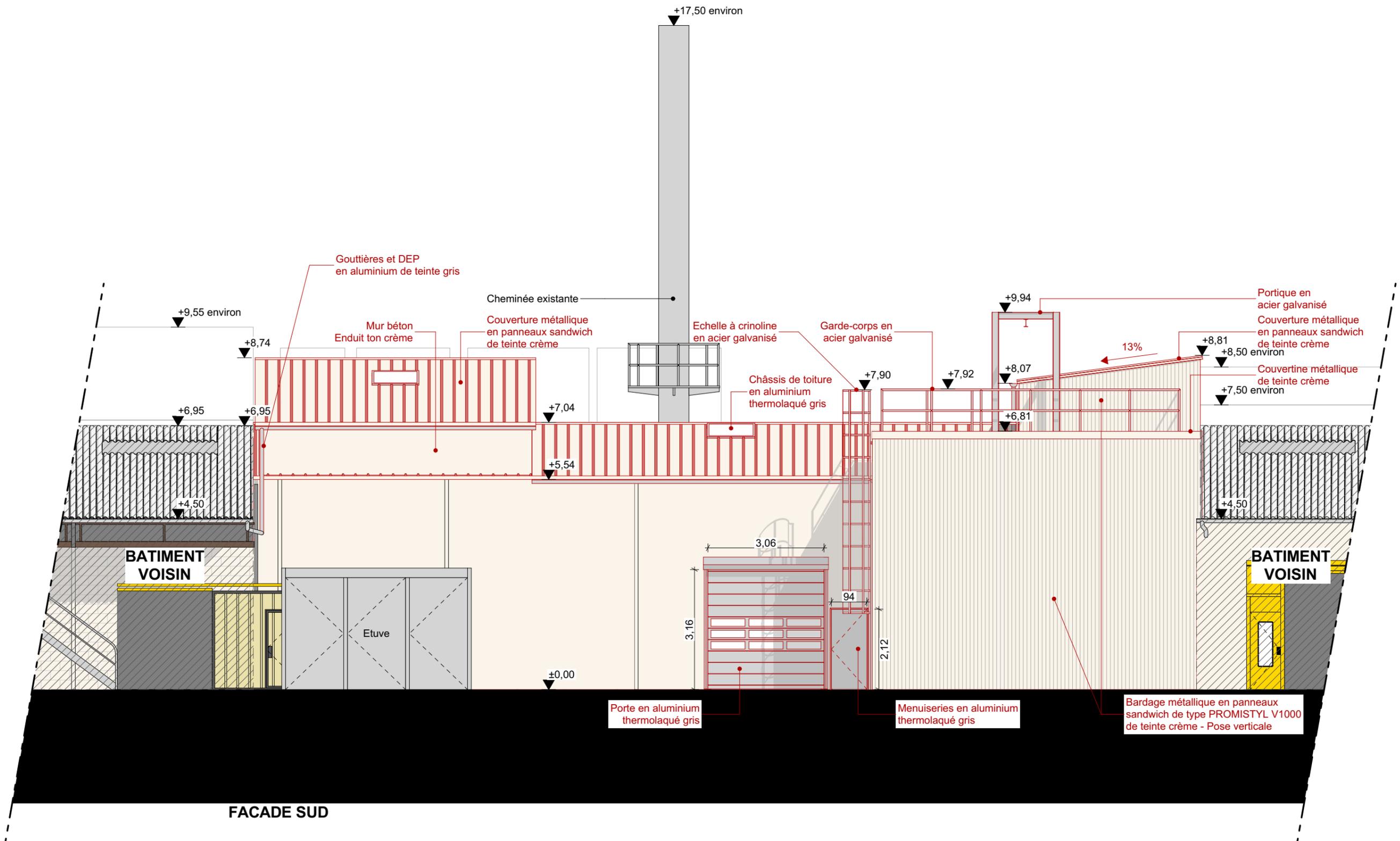
01/10/2021

**PLAN DES FAÇADES ET DES  
TOITURES**

EXISTANT

**PC5b /  
PC27  
A2c**

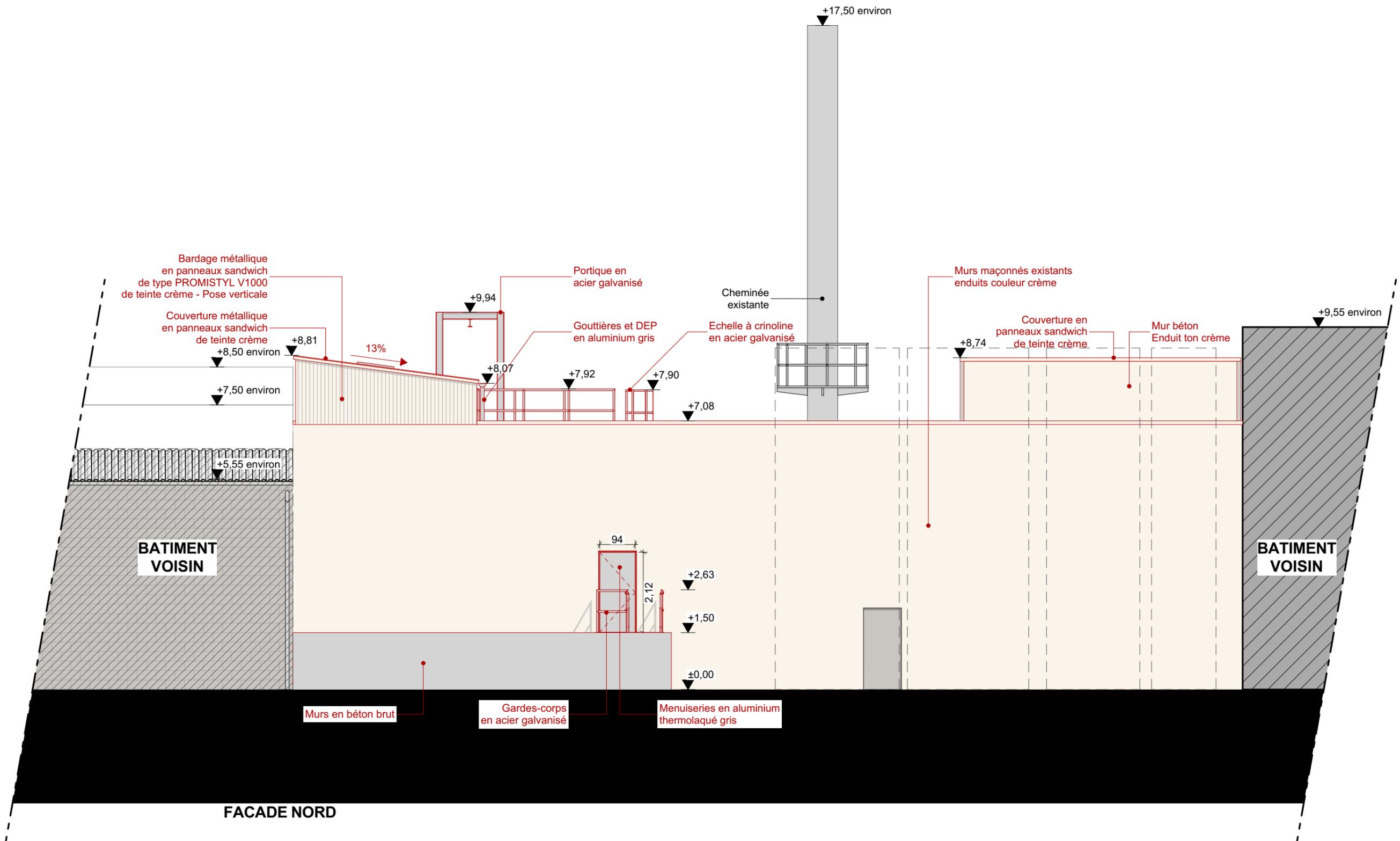
Ech:1:100



FACADE SUD

**Nota :**  
 Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

<p><b>MAITRE D'OUVRAGE :</b> CHRYSO          7, rue de l'Europe - Z.I.          45 300 SERMAISES</p> 	<p><b>MAITRE D'OEUVRE :</b> AR ARCHITECTES          60 rue de Patay          45 000 Orléans          Tel : + 33 2 38 66 37 48          Mail : <a href="mailto:agence@ar-archi.com">agence@ar-archi.com</a>  <a href="http://www.ar-archi.com">www.ar-archi.com</a></p> 	<p align="center"><b>SURELEVATION ET EXTENSION D'UN          BATIMENT INDUSTRIEL</b>          7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES</p> <p>N° dossier : <b>21.871</b>      PC - Ind. A      01/10/2021</p>	<p align="center"><b>PLAN DES FAÇADES ET DES          TOITURES</b></p> <p align="center">PROJET</p>	<p align="center"><b>PC5d</b></p> <p align="center">Ech:1:100</p>
--	--	---	---	---



**Nota :**  
 Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

<p><b>MAITRE D'OUVRAGE :</b> CHRYSO          7, rue de l'Europe - Z.I.        45 300 SERMAISES</p>	<p><b>MAITRE D'OEUVRE :</b> AR ARCHITECTES          60 rue de Patay        45 000 Orléans        Tel : + 33 2 38 66 37 48        Mail : <a href="mailto:agence@ar-archi.com">agence@ar-archi.com</a>  <a href="http://www.ar-archi.com">www.ar-archi.com</a></p>	<p align="center"><b>SURELEVATION ET EXTENSION D'UN        BATIMENT INDUSTRIEL</b>        7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES</p>	<p align="center"><b>PLAN DES FAÇADES ET DES        TOITURES</b></p> <p align="center"><b>PROJET</b></p>	<p align="center"><b>PC5e</b></p> <p align="center">Ech:1:100</p>
		<p>N° dossier : <b>21.871</b></p>	<p>PC - Ind. A</p>	<p>01/10/2021</p>



Image non contractuelle



**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

**MAITRE D'OUVRAGE :** CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

**MAITRE D'OEUVRE :** AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier : **21.871**

PC - Ind. A

01/10/2021

**INSERTION DU PROJET DANS  
SON ENVIRONNEMENT**

**PROJET**

**PC6**



VUE 01



VUE 02



EXTRAIT CADASTRAL  
Ech: 1/2 500

**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

**PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN  
DANS L'ENVIRONNEMENT  
PROCHE**

EXISTANT

**PC7**

Ech:1:2500



VUE 03



VUE 04



EXTRAIT CADASTRAL  
Ech: 1/2 500

**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

**PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN  
DANS LE PAYSAGE LOINTAIN**

EXISTANT

**PC8**

Ech:1:2500



PHOTOGRAPHIE DE LA FACADE SUD DU BATIMENT A L'ETAT EXISTANT



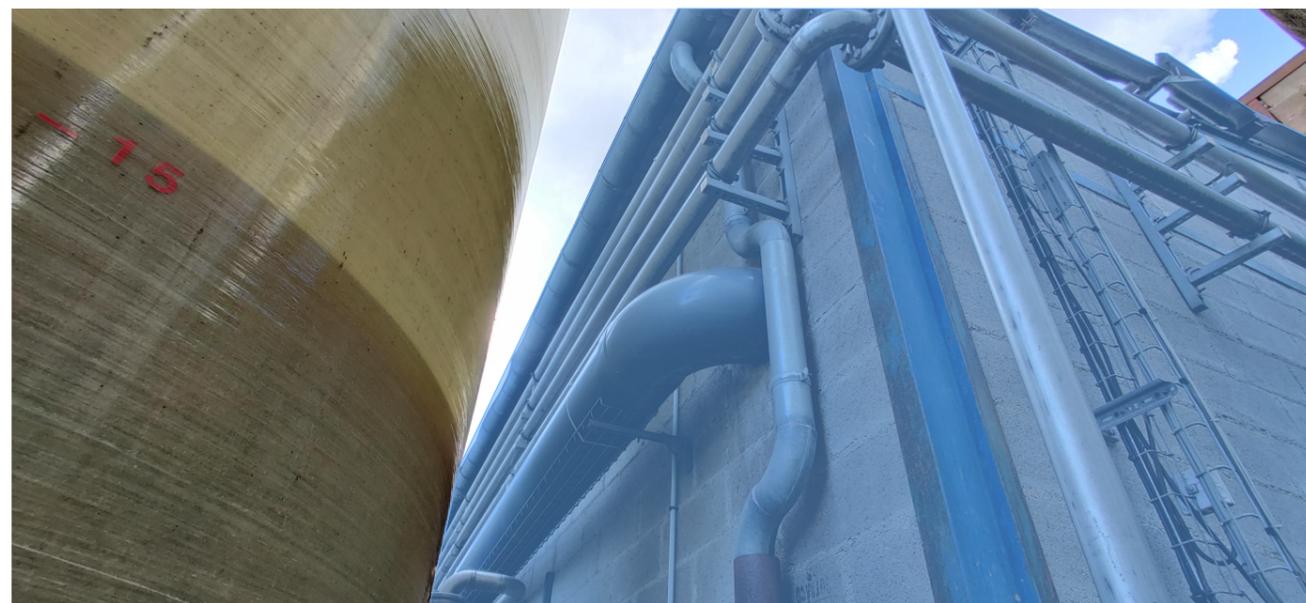
PHOTOGRAPHIE DE LA FACADE NORD DU BATIMENT A L'ETAT EXISTANT  
VU DEPUIS LE PARKING SITUE DERRIERE LA VOIE DE CHEMIN DE FER

**LEGENDE**

 Eléments démolis



PHOTOGRAPHIES DE LA FACADE NORD DU BATIMENT A L'ETAT EXISTANT



**Nota :**  
Les plans PERMIS DE CONSTRUIRE ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour la construction.

MAITRE D'OUVRAGE : CHRYSO



7, rue de l'Europe - Z.I.  
45 300 SERMAISES

MAITRE D'OEUVRE : AR ARCHITECTES



60 rue de Patay  
45 000 Orléans  
Tel : + 33 2 38 66 37 48  
Mail : [agence@ar-archi.com](mailto:agence@ar-archi.com)  
[www.ar-archi.com](http://www.ar-archi.com)

**SURELEVATION ET EXTENSION D'UN  
BATIMENT INDUSTRIEL**

7, rue de l'Europe - Z.I. 45 300 SERMAISES

N° dossier :21.871

PC - Ind. A

01/10/2021

**PHOTOGRAPHIES DES  
BÂTIMENTS À DÉMOLIR**

EXISTANT

**PC27  
A2a**